



DESTINATAIRES : Tous le personnel, les gestionnaires et médecins de l'Hôpital Anna-Laberge

EXPÉDITEUR : Patrice Brunet, chef de service des activités techniques

DATE : Le 12 décembre 2022

OBJET : **Nouvelles bornes de recharge pour voitures électriques au stationnement P5 de l'Hôpital Anna-Laberge**

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'il est maintenant possible de recharger votre voiture électrique dans le stationnement P5 de l'Hôpital Anna-Laberge.

En effet, le CISSS de la Montérégie-Ouest a fait l'acquisition et procédé à l'installation de quatre bornes de recharge pour voiture électrique. Celles-ci sont en fonction dès maintenant et mises à la disposition des employés et médecins utilisant ce stationnement.

Pour avoir accès à ces bornes de recharge, nous vous rappelons que vous devez :

- Avoir un permis de stationnement ou être inscrit à la plateforme Web de la SPAQ ;
- Remplir le formulaire [Demande d'utilisation de bornes de recharge pour employés](#) ;
- Respecter les consignes d'utilisation.

Nous vous rappelons que les quatre cases de stationnement situées devant les bornes sont réservées à l'usage exclusif des propriétaires de voiture électrique, que les voitures doivent y être stationnées que lorsqu'une recharge est en cours ET que les propriétaires doivent déplacer leur voiture une fois la recharge complétée.

Nous vous invitons également à consulter les pages [Bornes de recharge pour voitures électriques](#) et [Développement durable](#) pour de plus amples informations.

Pour toute question ou tout renseignement en lien avec le développement durable, nous vous invitons à faire parvenir un courriel à l'adresse suivante : vert.sante.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca.

Merci de votre habituelle collaboration !

PB